

Les enjeux 2010 en bref

Le Groupe investissement responsable inc. présente la huitième édition de son rapport annuel sur les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) qui seront au cœur des démarches des investisseurs responsables auprès des entreprises canadiennes et états-uniennes en 2010. Toutefois, avant d'aborder ces enjeux qui animeront les échanges entre les actionnaires responsables et les entreprises, nous avons jugé pertinent de faire un bilan des dix dernières années, au cours desquelles le GIR a œuvré activement au sein de la communauté québécoise de l'investissement responsable, tout en tissant des liens avec celles du reste du Canada, des États-Unis et de pays européens.

Bilan de l'investissement responsable de 2000 à 2009

Les dix dernières années furent marquées par d'importantes victoires des actionnaires militants ou responsables. Durant cette période de grands bouleversements pour les marchés financiers – que l'on songe simplement aux attentats du 11 septembre 2001 ou à la crise financière –, des investisseurs sont parvenus à convaincre certaines entreprises d'améliorer leurs pratiques de gouvernance grâce à des dialogues, au dépôt de propositions d'actionnaires ou à l'adoption de politiques responsables d'exercice des droits de vote. Ainsi, les actionnaires ont désormais accès à davantage d'informations sur les honoraires des vérificateurs, la rémunération des dirigeants, les spécialistes en rémunération, les expériences passées des candidats au conseil d'administration, etc. L'introduction du vote consultatif des actionnaires sur la rémunération des dirigeants par certaines entreprises représente une autre amélioration des pratiques de gouvernance attribuable aux efforts soutenus d'investisseurs responsables.

Une autre percée importante consiste en la fin d'un mythe tenace, selon lequel l'investissement responsable prive ses praticiens de rendement. En général, il est maintenant admis que l'adoption de meilleures pratiques pour gérer les enjeux ESG apporte un rendement extrafinancier, et ce, sans compromettre le rendement financier. C'est ce que l'on peut constater en comparant le rendement d'indices boursiers responsables et celui d'indices traditionnels. Plusieurs études universitaires majeures, analysées par Mercer et l'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement, démontrent également l'existence d'un lien positif entre les facteurs ESG et le rendement des sociétés.

Finalement, on observe que l'investissement responsable a perdu son caractère marginal pour devenir un courant dominant. Que dire de son avenir? On peut, à tout le moins, s'attendre à ce que l'offre de services et de produits éthiques s'élargisse, notamment en ce qui concerne l'offre aux particuliers. On constate aussi que des tendances se dessinent en ce qui a trait aux stratégies d'investissement responsable, par exemple un intérêt plus grand pour l'actionnariat engagé et l'inclusion de critères d'évaluation ESG dans le processus d'évaluation des titres.

Les enjeux environnementaux

Le GIR a recensé 85 propositions à caractère environnemental qui seront soumises au vote des actionnaires lors des assemblées générales d'entreprises états-uniennes en 2010, par rapport à 55 en 2009, soit une croissance d'environ 55 % en un an. Au Canada, 8 propositions seront soumises en 2010, soit le même nombre que l'année précédente. Près du tiers des propositions sont reliées à la question des changements climatiques, et un peu plus du quart concernent la transparence des entreprises. Le principal objectif poursuivi par les proposeurs consiste évidemment à améliorer les pratiques des entreprises afin de réduire les risques financiers, réglementaires et juridiques associés aux enjeux environnementaux, tout en préservant leur image et leur réputation.

Les risques liés aux changements climatiques préoccupent toujours les investisseurs

Depuis plusieurs années, la question des changements climatiques est au cœur de nombreuses démarches d'investisseurs responsables. Ces derniers se sont d'ailleurs mobilisés en vue de faire connaître leurs attentes à l'égard de la conférence de Copenhague. Bien que l'accord trouvé soit loin de combler les attentes, le fait que des pays comme les États-Unis et la Chine se soient enfin décidés à annoncer des objectifs quantitatifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) devrait avoir des répercussions jusque dans les assemblées des actionnaires en 2010. On peut ainsi espérer que l'adoption par les pays de telles cibles va ajouter du poids à l'argumentation des investisseurs et pousser les entreprises récalcitrantes à agir.

Pour bien des investisseurs, les entreprises se doivent d'agir rapidement par rapport aux défis soulevés par les changements climatiques. Plusieurs sont conscients que ce phénomène a des impacts sur leurs actifs. L'augmentation de la fréquence des événements climatiques extrêmes, les marchés du carbone, l'adoption par les États de réglementations et de mesures fiscales visant à réduire les émissions de GES, la sécurité de la chaîne d'approvisionnement et des activités d'exploitation, les pressions des consommateurs et d'autres parties prenantes peuvent en effet se répercuter sur la performance financière des entreprises. De plus, celles qui refusent d'agir ou qui prennent du retard risquent de laisser échapper des occasions d'affaires reliées aux changements climatiques, voire de compromettre la durabilité de leurs activités.

Certains secteurs sont particulièrement vulnérables, dont ceux des sables bitumineux et du charbon, compte tenu des risques importants auxquels ils sont exposés, qu'il s'agisse des réglementations, des nouveaux marchés du carbone ou de l'augmentation de la demande pour des énergies moins polluantes.

La transparence et d'autres enjeux environnementaux importants

En 2010, les actionnaires de 25 entreprises nord-américaines devront se prononcer sur des propositions requérant la publication d'un rapport de développement durable ou encore la participation au Carbon Disclosure Project. Alors que les investisseurs exigent davantage de transparence des entreprises quant à leur performance ESG, certaines tentent de tirer profit de la situation et ont recours à l'écoblanchiment. Cette pratique se décline sous plusieurs formes, allant de l'affirmation non pertinente (par exemple, qu'un produit ne contient pas une substance toxique, interdite de toute façon par la loi) au mensonge pur et simple. Les entreprises qui y ont recours s'exposent toutefois au risque de ternir leur réputation, de perdre leur crédibilité et d'être poursuivies. Les actionnaires doivent donc demeurer vigilants et s'assurer de la qualité des informations qui leur sont fournies, par exemple en exigeant que le rapport de développement durable fasse l'objet d'une vérification externe.

Notons que la sécurité des produits, la gestion durable de l'eau et l'empreinte sur l'eau des activités et produits des entreprises, ainsi que la préservation des forêts et des espèces en danger représentent également des enjeux importants, qui seront soulevés par des actionnaires en 2010 et feront l'objet de propositions ou de dialogues avec des entreprises.

Les enjeux sociaux

Le nombre de propositions relatives à des enjeux sociaux a diminué en 2010 : 78 seront soumises à des entreprises états-uniennes, contre 108 en 2009. Au Canada, on passe de 15 propositions en 2009 à 4 cette année. Doit-on en déduire que les investisseurs responsables sont moins préoccupés par les enjeux sociaux? Ce serait là une conclusion bien hâtive. En effet, plusieurs propositions soumises par le passé ont donné naissance à des dialogues avec des entreprises, qui se poursuivent encore aujourd'hui.

Le respect des droits humains dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement

Les conditions de travail dans la chaîne d'approvisionnement des entreprises continuent de préoccuper les actionnaires. Le travail forcé des enfants fera l'objet d'une attention particulière, surtout dans les chaînes d'approvisionnement du cacao et du coton. Des investisseurs comme la Société Fonds Éthiques sont d'ailleurs engagés dans des dialogues avec des entreprises telles que Nestlé et Hershey's, concernant la main-d'œuvre enfantine et le travail forcé dans les plantations de cacao. D'autre part, des investisseurs poursuivent leur campagne auprès d'entreprises pour qu'elles excluent le coton ouzbek de leur chaîne d'approvisionnement, compte tenu que sa récolte se fait grâce au travail forcé d'enfants, une exploitation à laquelle participe l'État d'Ouzbékistan. Cette campagne a déjà obtenu un grand succès, plusieurs entreprises, dont Tesco et Wal-Mart, s'étant engagées à boycotter le coton ouzbek.

Un système universel de soins de santé aux États-Unis

La réforme du système de santé aux États-Unis retiendra également l'attention en 2010. Des membres de l'Interfaith Center on Corporate Responsibility mènent depuis quelques années une importante campagne en faveur d'un système de santé abordable et universel aux États-Unis. En 2009, ils ont ainsi réussi à convaincre plus d'une trentaine d'entreprises de soutenir des principes allant dans ce sens. Cette année, tout en poursuivant un dialogue avec plusieurs entreprises pour qu'elles adoptent les principes pour la réforme du système de santé, ils présenteront des propositions demandant la production d'un rapport comparant la rémunération des salariés au bas de l'échelle avec celle des dirigeants, en indiquant le montant des contributions versées pour les soins de santé de ces salariés. Leur but est de démontrer que cette disparité est la plus importante au monde et qu'elle est attribuable aux dépenses croissantes des entreprises pour fournir une assurance maladie à leurs employés, ce qui exerce une constante pression à la baisse sur la rémunération des employés les moins bien rémunérés.

D'autres enjeux sociaux majeurs

Parmi les nombreux enjeux sociaux qui feront l'objet de dialogues, d'initiatives ou de propositions d'actionnaires en 2010, il importe de mentionner l'accès aux médicaments dans les pays en développement; le droit humain à l'eau; le tourisme sexuel et la possibilité pour les entreprises d'adopter, pour mitiger les risques, le Code de conduite pour la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle dans le tourisme et l'industrie des voyages; les conditions de travail dans le secteur de l'entretien et de la gestion des bâtiments; et le respect des droits humains dans le secteur de l'extraction, notamment par l'adoption d'une politique et de procédures visant à obtenir le consentement libre, préalable et éclairé des communautés touchées et des Principes volontaires sur la sécurité et les droits de la personne. Concernant ce dernier enjeu, plusieurs démarches d'actionnaires visent des entreprises du secteur de l'électronique, afin qu'elles s'assurent que les minerais qui financent le sanglant conflit en République démocratique du Congo n'entrent pas dans leur chaîne de production.

Les enjeux relatifs à la gouvernance d'entreprise

En 2010, ce sont les enjeux de gouvernance, notamment ceux relatifs à la rémunération des dirigeants, qui auront généré le plus grand nombre de propositions d'actionnaires, soit 102 aux États-Unis et 67 au Canada.

Les excès liés à la rémunération des dirigeants et le vote consultatif

Les abus relatifs à la rémunération des dirigeants, qui soulèvent l'indignation depuis plusieurs années maintenant, continueront d'alimenter les discussions en 2010. Aux États-Unis, 38 propositions d'actionnaires porteront sur cet enjeu, contre 43 au Canada. Il faut dire que l'attitude des entreprises par

rapport à la rémunération des dirigeants, dans le cadre de la crise économique, a de quoi surprendre. Habituellement, les crises entraînent de profonds changements dans la façon de faire des entreprises et une diminution de certains excès. Par exemple, à la suite de l'éclatement de la bulle technologique en 2001, les salaires des présidents et chefs de la direction ont chuté de 14 % en 2002, d'après le *Business Week*. Or, en 2008, ces mêmes salaires n'ont diminué que de 8 % par rapport à 2007, alors que la dernière crise financière est d'une ampleur comparable à celle de 1929.

Les propositions sur le vote consultatif des actionnaires sur la rémunération des dirigeants viennent sans nul doute de l'ire des actionnaires par rapport à ces excès et au manque de lien entre la rémunération et la performance de l'entreprise. L'an dernier, des actionnaires ont soumis plus de 100 propositions sur le vote consultatif à des entreprises nord-américaines, qui ont obtenu un taux d'approbation moyen de 46 %. Plus de 25 entreprises, dont Apple, Intel et Hewlett-Packard, ont accepté de l'introduire volontairement. Au Canada, les sept grandes banques et de grands assureurs se sont aussi entendus pour uniformiser leur proposition concernant le vote consultatif, de façon à faciliter la tâche aux actionnaires qui devront se prononcer sur la question cette année. Quant aux entreprises qui n'ont toujours pas accepté de tenir un vote consultatif, plusieurs seront ciblées par une proposition d'actionnaires en 2010.

Des changements dans les conseils d'administration

Nombre d'enjeux relatifs à la gouvernance sont reliés au conseil d'administration. Encore cette année, le vote cumulatif et l'indépendance des administrateurs suscitent l'intérêt de bien des actionnaires. Le droit des actionnaires de soumettre des candidats à des postes au conseil d'administration avant l'assemblée générale et directement dans la circulaire représentera un autre enjeu intéressant en 2010, compte tenu du projet de loi de Québec sur les sociétés par actions qui traite entre autres de cette question, des discussions à ce sujet aux États-Unis du côté de la commission des valeurs mobilières (SEC) et de l'initiative de l'entreprise américaine HealthSouth Corporation d'offrir aux actionnaires le remboursement des frais rattachés à la proposition d'un candidat au conseil dans certaines circonstances.

D'autres enjeux en matière de gouvernance qui soulèveront des débats en 2010

Plusieurs autres enjeux en matière de gouvernance seront soulevés par les investisseurs en 2010. Parmi eux, on se doit de mettre en exergue la transparence des entreprises par rapport aux contributions politiques. Il s'agit d'un enjeu important aux États-Unis, comme en témoignent les nombreuses propositions d'actionnaires qui ont été soumises au fil des ans.

D'autres enjeux de gouvernance méritent également d'être soulevés, même s'ils ne génèrent pas directement de démarches d'actionnaires. Par exemple, l'abolition aux États-Unis du vote discrétionnaire des courtiers non instruits risque d'avoir des répercussions intéressantes sur les campagnes d'abstention et l'adoption de propositions d'actionnaires. En raison de ce changement, les actionnaires pourront se prononcer sans que leur vote soit dilué par le vote discrétionnaire des courtiers non instruits, ce qui pourrait avoir pour effet concret de rendre plus difficile la réélection de certains administrateurs contestés par les actionnaires. Finalement, la question de la démocratie actionnariale et l'idée de citoyenneté d'entreprise avancée par l'Institut sur la gouvernance des organisations publiques et privées devraient également susciter de l'intérêt.